

injuste ou prive l'Eglise de la liberté légitime ; 5° qu'il n'est pas en soi contre le devoir de préférer pour l'Etat une constitution tempérée par l'élément démocratique, à condition toutefois qu'on respecte la doctrine catholique sur l'origine et l'exercice du droit public ; 6° qu'il est louable de prendre part à la question des affaires publiques, à moins qu'en certains lieux, à raison de circonstances particulières, ne soit imposée une conduite différente, et de travailler chacun selon son pouvoir, à la défense, à la conservation et à l'accroissement de la chose publique ; 7° que l'Eglise ne condamne pas que l'on veuille affranchir son pays ou de l'étranger ou d'un despote, pourvu que cela puisse se faire sans violer la justice : et qu'elle ne reprend pas davantage ceux qui travaillent à donner aux communes l'avantage de vivre selon leurs propre lois, et aux citoyens toutes les facilités pour l'accroissement de leur bien-être.

L'Eglise a toujours eu la coutume d'être une fidèle protectrice de toutes les libertés civiles exemptes d'excès.

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCESE DE QUÉBEC

Sainte-Agathe

Les premiers habitants de Sainte-Agathe étaient des Irlandais. C'est probablement pour cette raison qu'on a donné pour patronne à cette paroisse Sainte Agathe qui est, on le sait, la patronne de l'église des Irlandais à Rome.

La première église de Sainte-Agathe étant devenue tout à fait impropre au culte, fut remplacée en 1854 par une église un peu plus grande, qui fut incendiée en décembre 1866. Elle fut remplacée, l'année suivante, par l'église actuelle. C'est un édifice en pierre de 110 pieds de longueur sur 52 de largeur.

Sainte-Agathe fut d'abord desservie comme mission par les curés de Saint-Gilles de Beaurivage. Le premier curé résident de Sainte-Agathe a été M. W. Richardson, qui avait exercé les fonctions de curé à Saint-Gilles de Beaurivage. Il arriva dans la paroisse le 1er octobre 1857. M. Richardson a eu pour successeurs MM. F.-I. Paradis, 1867-1869 ; N.-M. Huot, 1869-1876 ; P. Kelly, curé actuel.